

GRANGES *Infos*

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DES GRANGES-NARBOZ



2021

SOMMAIRE

LES COMMISSIONS

Eau	p. 04
Bois et forêt	p. 05
Environnement et développement durable . .	p. 06
Embellissement du village . .	p. 07
Cimetière	p. 07
Urbanisme	p. 08
Voirie-sécurité	p. 08
Bâtiment	p. 10
Fêtes et cérémonies	p. 11
Communication	p. 11
C.C.A.S.	p. 11

ÉCOLE ET PÉRISCOLAIRE

Activités scolaires	p. 12
L'UEMA	p. 13
Le mini bus communal	p. 13
Les enfants du Laveron	p. 14
Arlequin et Colombine	p. 15
DITEP des Granges	p. 16

LES ASSOCIATIONS

Les Anciens Combattants . .	p. 17
Club «La belle vie»	p. 18
Full contact pontissalien . . .	p. 18
Ski-club	p. 19
Granges Gym	p. 19
La Voix des collines	p. 20
Les Split	p. 20
Haltérophilie pontissalienne	p. 21
ACCA	p. 21
Pétanque grangearde	p. 22
Les Pêcheurs Relax	p. 22

VIE DU VILLAGE

État civil	p. 23
Relais Petite Enfance	p. 23
Médiation équine	p. 24
Le monde des abeilles	p. 24

PATRIMOINE

Histoire d'égouts	p. 25
-----------------------------	-------

DIVERS

La rubrique du bon Grangeard	p. 26
Infos utiles, plan	p. 27



Chers Grangeards,

Le moment est venu de vous informer un peu plus en détail des évènements et des travaux qui se sont produits et de ceux qui sont en cours sur notre commune.

Ce petit journal, que certains d'entre vous attendent avec impatience chaque année, vous apportera beaucoup d'informations.

Malheureusement, la crise sanitaire qui continue de sévir sur le territoire national et international ne m'a pas permis de vous présenter mes vœux encore cette année. C'est vraiment regrettable car c'est un moment que j'apprécie beaucoup et qui permet de vous apporter une multitude de renseignements et qui est surtout, un moment d'échanges et de convivialité.

Pour les mêmes raisons, la commission du CCAS a pris la sage décision de ne pas maintenir le repas des personnes de plus de 70 ans au mois de janvier mais a préféré le reporter à une date ultérieure si les conditions le permettent.

Cette année 2021 a en effet été compliquée à gérer pour l'équipe municipale, entre réunions annulées, reportées, en visioconférence ou en présentiel avec distances à respecter.

Les locations de la salle des fêtes ou du chalet du ski annulées, reportées ou interdites, la tâche a été prenante et toujours dans un souci d'incertitude.

Vous ne connaissez que très peu le conseil municipal en place depuis mars 2020 et vous n'avez pu vous rencontrer comme vous l'auriez voulu avec vos associations, c'est pourquoi j'envisage de faire une ou plusieurs réunions publiques auxquelles j'associerai les présidents d'association et d'autres partenaires afin que nous puissions échanger librement sur les sujets qui vous semblent importants dès que les conditions sanitaires le permettront.

Concernant l'intercommunalité, notre commune est représentée dans chaque commission par un conseiller ou un adjoint et nous sommes très attentifs aux décisions qui sont prises. Le point le plus important dont vous avez certainement entendu parler est celui du transfert de la compétence de l'eau au 1^{er} janvier 2022 (ce point sera développé dans ce journal), mais c'est aussi une étude sur un aménagement des liaisons douces entre chaque village de la CCGP. Ce dossier est aussi lié au PLUIH qui a bien progressé en fin d'année. L'enquête publique devrait avoir lieu au premier semestre 2022 pour une mise en application du règlement en fin d'année. D'autres dossiers comme la construction, ou pas, du centre nautique vont prochainement nous mobiliser et je reviendrai vers vous avec le président de la CCGP pour vous présenter les modalités de mise en place de la TEOMI. Et enfin, je tenais à remercier la CCGP et la commission tourisme pour nous avoir écoutés et avoir pris la décision du remplacement du dameur du site des Granges Dessus, ce qui démontre bien la volonté de vouloir faire perdurer le domaine si prisé cette année.

Je vous souhaite, avec l'équipe du conseil municipal, une bonne année 2022 et une bonne santé, qu'il faut préserver en respectant au maximum les consignes sanitaires.

Votre maire
Raphaël CHARMIER



COMMISSION EAU

TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'EAU POTABLE

Dans le cadre des travaux d'entretien du réseau d'eau potable, la commune a fait procéder cette année au renouvellement d'un des hydro stabilisateurs du réseau de distribution. Il s'agit de celui situé rue René Guinard à hauteur du lotissement Bellevue. Celui-ci devenait vétuste et son fonctionnement n'était plus satisfaisant.

Ce type d'équipement est indispensable pour un village comme le nôtre dont la topographie provoque de grandes amplitudes de pression entre les points de livraison les plus hauts et les plus bas sur l'ensemble du village, sachant qu'un dénivelé de 10 m génère 1 bar de pression supplémentaire dans le réseau.

L'hydro stabilisateur régule la pression à la valeur, préalablement définie pour protéger en aval, le réseau et les équipements des différents abonnés sans pour autant interagir sur le débit, notamment en cas de forte demande lors de l'utilisation d'un poteau d'incendie. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise THIEULIN de PIREY pour un montant de 8 099,82 € TTC.

RENOUVELLEMENT DE COMPTEURS

La commune a également fait le choix de procéder au renouvellement de 350 compteurs. Ces travaux, actuellement en cours, sont réalisés par du personnel de la CCGP.

À noter que ces nouveaux compteurs sont équipés de têtes émettrices qui permettent d'en faire la relève à distance à partir d'un récepteur placé dans un véhicule, ceci sans intervention directe en regard ou chez l'abonné.

Ce type d'équipement génère un gain de temps non négligeable en permettant de s'affranchir des difficultés d'accès aux habitations pour les compteurs qui se trouvent à l'intérieur de celles-ci.

Ce système permet également d'avoir un suivi plus fréquent des consommations. Par simple comparaison des relevés, il peut alerter de toute consommation anormale qui pourrait être générée par une fuite sur le branchement ou sur un équipement intérieur à l'habitation.



RECHERCHE DE FUITES

Suite à une consommation journalière anormale qui nous a été signalée par les services de la CCGP en charge de la production d'eau, une campagne de recherche de fuites a été engagée au mois d'octobre. La collectivité a fait appel à la société GAZ et EAU qui possède une équipe spécialisée pour ce type de prestation.

Après seulement une demi-journée de recherche, une fuite a été détectée rue du Clos des Arbres. Dès le lendemain, l'entreprise JMG de Dommartin est intervenue pour remédier à ce problème. Il s'agissait d'une canalisation en fonte de diamètre 60 mm qui était partiellement sectionnée avec pour conséquence un excès de consommation de l'ordre de 45 m³/jour.

Gérard MAIRE

POURQUOI LA COMMUNE DES GRANGES-NARBOZ A-T'ELLE ÉTÉ FAVORABLE AU TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE « EAU » ?

La commune a toujours été autonome en eau jusque dans les années 2006, c'est-à-dire qu'elle effectuait elle-même le pompage, le transport, le traitement et la distribution. Le prix de vente de cette eau était ajusté chaque année afin de couvrir toutes les charges nécessaires à cette bonne distribution.

En 2006, la CCGP a pris la compétence pompage car certains puits dans les communes comme la nôtre n'étaient pas protégés, il fallait donc en refaire de nouveaux. À partir de cette date, la CCGP effectuait le pompage et prenait à sa charge l'entretien des pompes et facturait à chaque commune le coût du volume d'eau prélevé dans la nappe. La commune s'occupant donc du reste du travail.

Depuis quelques années et uniquement pendant la période d'étiage, le puits des Granges-Narboz n'était plus suffisant pour alimenter une population croissante. La CCGP a donc pris à sa charge l'interconnexion entre notre village et le réseau d'eau de la ville de Pontarlier pour palier au transport par camions citernes. À ce jour, 25 % du volume d'eau est en provenance du réseau de Pontarlier et 75% de notre puits et cela, tout au long de l'année. Le réseau de conduites s'agrandissant sans cesse et se complexifiant, il devient compliqué aux élus de notre commission de tout gérer, sans oublier que les élus changent et le « savoir » devient difficile à se transmettre. Il n'est pas rare d'avoir recours aux anciennes connaissances.

Il devient donc difficile de tout concilier et de travailler dans ces conditions car de nos jours, le manque d'eau, même temporaire, n'est pas accepté par la population. Pour sécuriser cet entretien, la CCGP s'est entourée de spécialistes de l'eau (personnes qui ne travaillent que sur les réseaux d'eau potable toute l'année). Ce service sera beaucoup plus confortable pour la municipalité mais il a un coût. Toutes les communes de la CCGP paieront le même prix de l'eau d'ici l'année 2026, c'est-à-dire 2,26 euros le m³ alors qu'elle coûte aujourd'hui 1,83 euro. Dans ce prix, seront compris le renouvellement des conduites obsolètes, l'extension du réseau quand il sera nécessaire et l'entretien courant du patrimoine et des installations.

COMMISSION BOIS ET FORÊT



Cette année 2021, dans l'ensemble assez pluvieuse par rapport aux années précédentes, a permis à la forêt communale de limiter les dégâts dus aux scolytes.

L'entreprise Bertin a façonné plus de 1 000 m³ de chablis secs sur différentes parcelles. Il reste environ 450 m³ à exploiter cette fin d'année. La totalité de ces chablis est commercialisée auprès de la scierie Proxiage à Houtaud.

Après une visite à l'automne 2020, le conseil municipal a décidé de faire deux coupes sanitaires urgentes sur la parcelle 15 de 272 m³ et les parcelles 3 et 21 de 623 m³.



Ces bois verts exploités au printemps 2021 ont été vendus à la scierie Chauvin de Mignovillard.

Parallèlement à ces coupes, nous avons signé un contrat d'approvisionnement avec l'ONF. Une abatteuse a travaillé principalement dans les parcelles 7-22-23-24-25 pour exploiter les petits bois.

- 40 stères de billons
- 780 stères de palettes et trituration.
- 249 m³ de petites grumes destinées à l'exportation en Chine.

À ce jour, le bilan financier n'est pas communiqué.

Après analyse de ces chiffres, la commission bois s'est réunie avec M. Pierre Girard, garde ONF.

Ce sont 3 années de dépassement des volumes prévus dans l'aménagement forestier (environ 4 000 m³). Il a donc été proposé de ne pas couper de bois verts en 2022.

L'entretien et les programmes de travaux seront tout de même maintenus. Si certaines parcelles nécessitent une coupe sanitaire de bois verts, il sera encore possible de procéder à des ajustements.

Le 7 octobre dernier a eu lieu la vente de feuillus aux habitants de la commune : 107 stères provenant principalement de la parcelle 15 ont été vendus à 7 acheteurs pour la somme de 2 076 €.

En cette fin d'année, des travaux sylvicoles ont eu lieu dans les parcelles 3-21 et 26, travaux réalisés par les ouvriers de l'ONF pour la somme de 11 500 €.

Claude MINARY

COMMISSION ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

La nouvelle commission Environnement et développement durable prend ses marques et développe des projets petit à petit.

Nous avons travaillé conjointement avec la commission Embellissement pour la mise en place d'hôtels à insectes au carrefour de la Champagne et en face de la mairie et la construction d'une spirale aromatique par les agents techniques de la communauté de communes. Les plantes et les matériaux utilisés ont été pensés pour attirer la biodiversité et les pollinisateurs en leur offrant le gîte et le couvert !



Pour faire suite à la première édition du « Nettoyons la nature », nous avons renouvelé l'opération à deux reprises au cours de cette année, en avril et en octobre. Nous avons collecté encore beaucoup de déchets en bord de route, vers l'étang, autour de l'école, notamment des masques chirurgicaux, des mégots de cigarettes, des matériaux... Nous remercions chaleureusement les grangeards et grangeardes ayant répondu présents.



En septembre, l'ensemble du conseil municipal a pu visiter le site de Préal à Pontarlier. Nous avons pu découvrir ce que deviennent nos déchets en visitant l'unité de tri, l'unité de broyage du bois et des encombrants et l'unité de valorisation énergétique.



Marielle HENRIET

APPEL AUX DONS

Un de nos projets pour l'année 2022 est d'installer des boîtes à livres dans les trois hameaux.

La volonté de la commission étant de réemployer au maximum l'existant et ne pas acheter de matériel neuf, nous venons vers vous afin de savoir si vous avez, dans vos greniers ou vos garages, d'anciens casiers métalliques pouvant nous servir. Si c'est le cas, merci de nous en informer par email à la mairie : mairie.grangesnarboz@wanadoo.fr

COMMISSION EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas.

Si 2020 a été marquée par la canicule et la sécheresse, on se souviendra des précipitations de 2021. Pour autant, l'objectif que nous nous étions fixé n'a pas changé de cap et nous poursuivons nos efforts à planter durablement.

En collaboration avec la Commission Environnement et développement durable, nous avons réalisé une spirale d'herbes aromatiques aux Granges-l'Église ainsi qu'un massif lavandes-rosiers à l'entrée des Granges-Dessus.

Vous avez très certainement remarqué, également, l'apparition d'hôtels à insectes, en face de la mairie ainsi qu'au croisement Grande Rue et rue de la Champagne. Tout le mérite revient à Gérard Maire que nous félicitons et remercions pour ses belles réalisations.

Et, enfin, trois des six massifs situés Grande Rue à l'entrée du village ont été replantés avec des espèces vivaces, ce qui nécessitera moins d'arrosages, moins de travail pour les agents de la CCGP et un gain financier à chaque printemps.

Chantal BERTIN MOUROT



COMMISSION CIMETIÈRE

Cette année, nous avons réalisé des travaux au cimetière pour répondre aux demandes des habitants.

Suite au devis de la Marbrerie Gauthier de Mièges, il a été décidé de construire 4 caveaux de 4 places ainsi que 6 cavurnes identiques aux premières.

Ces travaux réalisés en juillet nous ont donné entière satisfaction.

Claude MINARY



COMMISSION URBANISME

LES RÉGLEMENTATIONS EN URBANISME

Toutes constructions supérieures à 5m² ou travaux que vous réalisez chez vous en tant que propriétaire doivent être en conformité avec la réglementation d'urbanisme en vigueur dans la commune.

L'administration doit vérifier que votre projet de construction est conforme aux règles d'urbanisme en vigueur.

Dès que vous envisagez des travaux d'envergure, votre projet doit être déclaré à l'administration. Il vous faudra demander un permis de construire ou une déclaration préalable de travaux auprès de la mairie.

Certains habitants peu scrupuleux de ces règles d'urbanisme et malgré plusieurs rappels dans nos divers moyens de communication ne se sont toujours pas mis en conformité. Nous les incitons vivement à déposer leur demande en mairie.

Gérard LAITHIER



POSSIBILITÉ DE DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME AU 1^{er} JANVIER 2022

À compter du 1^{er} janvier 2022, vous aurez, SI VOUS LE SOUHAITEZ, la possibilité de déposer en ligne vos demandes d'autorisations d'urbanisme (CU, DP, PA, PC, PD) ainsi que les pièces jointes* en les adressant à l'adresse suivante : mairie.grangesnarboz@wanadoo.fr

Vous conservez la possibilité de déposer vos demandes d'autorisations d'urbanisme en version papier directement à l'accueil de votre commune. En effet, la dématérialisation n'est pas obligatoire.

En amont de votre dépôt, vous pouvez, si vous le souhaitez, utiliser l'outil d'assistance AD/AU disponible sur : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221

*Les seuls formats acceptés sont les formats suivants : PDF, JPEG et PNG

COMMISSION VOIRIE-SÉCURITÉ

LES FEUX DIT « INTELLIGENTS »

Voici déjà quelques temps que des feux dit « intelligents » ont été installés dans notre commune. Ces feux sont considérés comme feux tricolores classiques.

L'objectif est d'inciter au respect des limitations de vitesse lors de la traversée de notre village pour la sécurité des piétons.

Hélas, encore trop d'automobilistes ne respectent pas la réglementation en passant au rouge, donc roulant à une vitesse supérieure à 50km/h.

Pour rappel, le non-respect de l'arrêt imposé par le feu rouge est sanctionné par une amende de 135 euros et le retrait de quatre points sur le permis de conduire. Attention, des contrôles peuvent être effectués.



PROJET D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER RUE DU CHALET, RUE DES FONTAINES ET RUE DU CLOS DES ARBRES

La commune a fait le choix de réaménager cette année l'ensemble de ces 3 rues dont les réseaux avaient préalablement fait l'objet d'un renouvellement ou d'un enfouissement concernant les réseaux aériens. Outre l'aspect esthétique, ce projet devait avant tout apporter de la sécurité aux usagers, notamment aux piétons.

Une redistribution des espaces a donc été imaginée avec création, sur l'ensemble de ces 3 rues, de trottoirs qui répondent aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) avec pour conséquence la réduction des largeurs de voies de circulation qui, par un effet paroi, contribue à inciter les automobilistes à réduire leur vitesse. 13 places de stationnement ont également été aménagées dans le cadre de ces travaux.

À l'intersection de ces 3 rues qui formaient un espace important, le choix d'un rond point a été retenu pour gérer la circulation, c'est l'aspect sécuritaire qui a motivé cette décision. Cet espace important a également permis d'apporter un peu de verdure avec création de zones engazonnées et réalisation de plantations (travaux qui restent à ce jour à réaliser). Des passages piétons ont également été créés pour la sécurité des usagers avec l'implantation de dalles podotactiles, toujours pour être en conformité avec les normes PMR.



Rue du Chalet, à hauteur de la route départementale, l'arrêt de bus a été réaménagé. Une plateforme a été créée avec une rampe d'accès qui répond également aux normes PMR, un nouvel abribus y sera installé. La barrière de sécurité qui protège les écoliers a été changée. Des places de stationnement ont également été créées pour permettre d'organiser le stationnement qui parfois pouvait devenir anarchique aux heures de bus.



Rue des Fontaines, un rétrécissement de chaussée avec un sens prioritaire pour les véhicules sortant a été réalisé, ceci, pour permettre l'aménagement d'un trottoir réglementaire. En effet, l'emprise de la voirie sur environ 30 m ne permettait pas de conserver 2 voies de circulation avec un trottoir. Dans cette même rue, le carrefour avec la rue de Champagne a été modifié afin que ces 2 rues soient perpendiculaires l'une à l'autre. Cela permet de donner une meilleure visibilité aux véhicules sortant mais également de réduire la vitesse des véhicules entrant.



C'est le cabinet BEJ de Pontarlier qui a assuré la maîtrise d'œuvre de ce projet (étude et suivi des travaux). Les travaux ont été réalisés par l'entreprise COLAS, attributaire de ce marché à lot unique.

Le montant de ce marché de travaux s'élève à 234 179,40 € TTC dont 30% est subventionné par l'État dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux.

Merci à tous les intervenants qui ont contribué au bon déroulement de ce chantier, merci également aux riverains qui ont profité de la présence de l'entreprise pour engager des travaux chez eux et qui ont ainsi contribué à rendre ce projet encore plus qualitatif dans son ensemble.

Dans le prolongement de ces travaux, la place de tri Route de Champagne a été réaménagée et le sentier entre la Rue du Chalet et de la Rue de l'Absinthe a été enrobé.

Gérard MAIRE



COMMISSION BÂTIMENT

RÉNOVATION DE L'ANCIENNE ÉCOLE

Le projet de création d'une nouvelle mairie dans les locaux de l'ancienne école est, en fin d'année 2021, bien engagé. Le retour des offres par les entreprises étaient prévues le 23 décembre. Nous sommes pour l'instant au stade de l'analyse des offres. C'est l'architecte Lhommée de Gennes qui nous assiste comme maître d'œuvre et assurera le suivi du chantier. Ce projet a pris quelques mois de retard, la commission accessibilité n'ayant pu se réunir, la DDT ayant égaré notre dossier. Si tout se passe bien, les travaux pourront commencer ce printemps pour une durée de six mois. Nous espérons que cette nouvelle mairie vous apportera toutes les commodités pour vos démarches administratives.

Gérard LAITHIER



POUR CETTE ANNÉE 2021 ENCORE, L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 A PERTURBÉ LA LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES DES FONTAINES

Les locations ont repris à partir du 1^{er} août, après 20 annulations entre janvier et septembre. Les recettes pour cette année s'élèvent à 5 579 euros alors qu'en 2019 elles étaient de 13 233 euros, ce qui entraîne une perte de 7 654 euros par rapport à 2019.

Nous remercions toutes les personnes qui ont été très compréhensives suite aux refus de location de la salle à cause des mesures sanitaires. La gestion de la salle a été très compliquée (reports de dates, remboursements, questions diverses...). Merci à Daniel Lonchamp pour son travail et son organisation. Daniel tient à remercier les occupants de la salle, car celle-ci est rendue la plupart du temps très propre.

Sophie VUILLEMIN

LOCATION CHALET - ANNÉE 2022		
Du 1 ^{er} avril au 30 novembre	1 soirée	Week-end
Habitants des Granges-Narboz	55 €	95 €
Extérieurs	65 €	115 €
Associations des Granges-Narboz	1 fois/ an : gratuit	1 fois/ an : gratuit

À noter qu'il n'y a pas de location du 1^{er} décembre au 31 mars car le chalet est loué par la CCGP pour la saison de ski.

Renseignements et réservations :
Mme Sandrine VIEILLE au 03 81 39 11 89

LOCATION SALLE DES FONTAINES - ANNÉE 2022			
	Association des Granges-Narboz	Habitants des Granges-Narboz	Extérieurs
Salle 1/3 avec buvette, tables et chaises	1 fois par an : gratuit	130 €	170 €
Salle complète avec buvette, tables et chaises	1 fois par an : gratuit	200 €	260 €
Salle 1/3 avec buvette, cuisine, tables et chaises	1 fois par an : gratuit	240 €	340 €
Salle complète avec buvette, cuisine, tables et chaises	1 fois par an : gratuit	420 €	550 €

Cas particulier : la location est fixée à 50 € pour les personnes qui sollicitent la salle des fêtes, à la demi-journée, au moment d'un décès, dès lors que le défunt est extérieur à la commune.

En revanche, la location de la salle est gratuite pour la famille d'une personne ayant résidé dans la commune.

Renseignements et réservations : M. Daniel LONCHAMPT au 03 81 69 77 58 ou 07 84 26 63 25



COMMISSION FÊTES ET CÉRÉMONIES

LA FÊTE DES MÈRES

Le traditionnel repas n'ayant pu être organisé cette année encore en raison de la crise sanitaire, nous avons tenu à marquer la fête des mères.

Les mamans ont été invitées à venir retirer une enveloppe contenant un bon d'achat de 20 euros à valoir auprès des Commerçants Grand Pontarlier. Nous avons marqué ainsi notre solidarité envers l'économie locale impactée par cette pandémie tout en faisant plaisir aux mamans du village. Nous avons délivré 214 bons.

Nous espérons, en 2022, vous retrouver aussi nombreuses à notre traditionnel repas pour partager un moment convivial.

Cindy MARGUET



COMMISSION COMMUNICATION

UN PANNEAU LUMINEUX POUR DIFFUSER DES INFORMATIONS PRATIQUES

La commune s'est dotée depuis quelques mois d'un nouvel outil de communication, en complément du bulletin municipal et du site internet (www.granges-narboz.com) : un panneau lumineux. Celui-ci sert à diffuser les messages de la commune ainsi que des informations de la communauté de communes, les rendez-vous avec nos associations ou encore les travaux en cours sur la commune. C'est un nouveau moyen de communication qui a trouvé naturellement sa place à l'intersection de la Grande Rue et de la Rue de la Champagne. Vous pouvez retrouver les informations diffusées sur ce panneau en vous connectant sur le site dixitlive.com.

Gérard LAITHIER



C.C.A.S

LE REPAS DES ANCIENS

En raison de la crise sanitaire, le repas pour les personnes de plus de 70 ans organisé par le C.C.A.S n'a pas pu avoir lieu en 2021. Afin tout de même de marquer cette année, les membres du C.C.A.S ont rendu visite à chaque personne de 70 ans et plus en offrant des bons d'achats d'un montant de 20 euros à utiliser dans les commerces du Grand Pontarlier. 7 personnes avaient atteint les 70 ans dans l'année 2020 et se sont vus offrir en plus une corbeille garnie.

Malheureusement, nous ne savons pas encore si nous pourrions nous retrouver en 2022.

Sophie VUILLEMIN



ACTIVITÉS SCOLAIRES

RENCONTRE AVEC UNE AUTEURE ET ILLUSTRATRICE

Mardi 12 octobre, les élèves de la classe de MS / GS ont pu faire la connaissance de Léa Faivre, une auteure et illustratrice jeunesse. Avant de recevoir l'illustratrice, les enfants lui ont préparé un grand décor inspiré de son album « Edmond Gardetout emménage... ».

Après leur avoir présenté son métier et ses techniques d'illustration, Léa Faivre a proposé aux enfants de dessiner le camion d'Edmond. Chacun a ainsi pu coucher sur le papier l'âne Edmond au volant de son véhicule chargé de meubles à l'aide de tampons, fabriqués sous les conseils avisés de Léa.



NETTOYONS LA NATURE

Fin septembre, les élèves de CP ont participé à l'opération « Nettoyons la nature » en ramassant les déchets dans la cour et aux abords de l'école.

Cette action a été une opportunité pour réfléchir à nos comportements, à l'impact de nos déchets sur la nature et de faire un geste concret pour la protection de l'environnement.



VISITE DES POMPIERS

À l'occasion de la Journée Nationale des Sapeurs Pompiers le samedi 2 octobre 2021, organisée par le SDIS 25 (Service Départemental d'Incendie et de Secours du Doubs) à Pontarlier, les élèves de CE1 ont participé à un concours dont le thème était « Les pompiers et la nature ». Ainsi, les enfants ont créé une maquette représentant les rôles que peuvent avoir les pompiers face au quotidien de la nature mais également lorsque celle-ci se déchaîne. Des NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie) aux inondations, des sauvetages en montagne aux feux de forêts... les enfants ont collé, façonné, peint et ont ainsi construit une fabuleuse création.

Un jury s'est réuni à la caserne et a donné le Prix spécial du jury à la fabrication. Cette dernière a été exposée au centre-ville de Pontarlier le 2 octobre. Les enfants ont été honorés sur la place d'Arçon lors de la cérémonie officielle, ont participé aux activités qui étaient proposées dont un super rallye et ont pu observer différentes manœuvres. Les enfants se sont beaucoup amusés et impliqués en classe ainsi qu'en ville et sont très fiers, d'autant qu'ils ont visité la caserne des pompiers en novembre en guise de récompense.

Encore bravo à vous les CE1 et « Courage et Dévouement » (devise des Pompiers du Doubs).

L'UEMA

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT MATERNELLE AUTISME
Pour la deuxième année, L'UEMA a fait sa rentrée à l'école. La première mission de cette classe est de scolariser, avec des aménagements particuliers, ces enfants en situation de handicap.

Un des objectifs majeurs est l'inclusion en milieu ordinaire. Nos 6 élèves sont donc inclus dans les classes de la petite section au CP. Ils partagent ainsi des séances d'apprentissage en motricité, sport, danse, jeux mathématiques ou graphisme. Nous partageons aussi des moments d'inclusion inversée : les élèves de CP viennent chanter dans notre classe tous les vendredis. Les élèves de petite et moyenne sections viennent jouer ou faire des ateliers comme de la cuisine. En décembre, nous avons fait ensemble les bricolages de Noël.

Ces moments de partage permettent à nos élèves d'apprendre à connaître ces enfants « venus d'ailleurs » (nom d'une association qui milite pour l'inclusion des enfants à troubles autistiques) et de partager de véritables moments riches en émotion.



LE MINI BUS COMMUNAL

Le mini bus communal 9 places qui dessert le hameau des Granges-Dessus a tiré sa révérence. Après plus de 14 ans de service, ce véhicule Fiat Scudo a rendu bien des services. Bien qu'il n'avait que peu de kilomètres au compteur du fait de beaucoup de petits trajets, des interventions mécaniques mais aussi de carrosserie nécessitaient des coûts de réparations importants.

La sécurité n'ayant pas de prix concernant le transport de personnes, le conseil municipal, dans sa dernière réunion de l'année 2021, a voté favorablement pour son remplacement. Un nouveau véhicule similaire de marque Citroën Jumpy très récent a pris la relève dès la rentrée scolaire de janvier 2022.



L'équipe municipale souhaite à sa conductrice bonne route sur nos voies communales.

LES ENFANTS DU LAVERON

Après deux années marquées par la crise sanitaire, les manifestations et animations de l'association « Les enfants du Laveron » se sont faites rares.

Notre traditionnelle vente de sapins et d'escargots s'est une nouvelle fois déroulée en drive. Cela a permis de récolter quelques fonds afin d'aider le périscolaire dans l'achat de matériels et jeux éducatifs. Nous ne perdons pas espoir et espérons organiser à nouveau des activités pour les enfants en 2022.

Côté administratif, et après deux années de report, de nouveaux statuts ont été votés. Il était important de revoir ces statuts afin de les adapter à la société et aux familles d'aujourd'hui. Date à retenir pour l'année 2022 :

13 mai - Assemblée Générale

Après plusieurs années d'investissement, certains membres voient leurs enfants grandir, quitter l'école et s'apprentent logiquement à partir de l'association. Cette association est primordiale et nécessaire pour la vie du village et des enfants afin de garder un périscolaire dynamique, proche des familles et de leurs besoins. Nous serons heureux d'accueillir de nouveaux membres pour faire perdurer cette association au service de nos enfants. La présence de nouvelles personnes au sein de l'association est donc INDISPENSABLE afin que cette structure existe.



Je tiens à remercier toutes les personnes qui aident et s'investissent autour de cette association, les membres du Conseil d'administration, les salariés et leur directrice Sylvie, les familles, ainsi que le syndicat des Fontaines.

À tous, je vous souhaite une excellente année.

Charline VOYNET

LES ENFANTS DU LAVERON... ONT BESOIN DE VOUS !

Comme beaucoup d'entreprises et d'autres structures d'accueil périscolaire, nous faisons face depuis la rentrée à un manque de personnel. Nous sommes toujours à la recherche d'un animateur sur les temps méridiens pour compléter notre équipe. Avis aux amateurs !

Le travail d'animateur, c'est encadrer les enfants et veiller à leur bien-être et à leur sécurité, jouer avec eux et leur faire découvrir de nouvelles activités, c'est être à leur écoute et les aider à réguler leurs conflits, c'est leur donner envie de goûter à tout, c'est prendre le temps d'échanger avec eux, de les connaître et les aider à trouver leur place au sein du groupe.

C'est un travail peu valorisé, des horaires en coupé et des petits temps de travail. Mais c'est aussi un travail où l'on vient avec plaisir, où l'on se sent utile, où l'on apprend au contact des enfants et eux au nôtre, où l'on peut être fier de ce que l'on fait, où l'équipe s'entraide et l'entente est bonne. C'est un travail où l'on peut se former et évoluer, à partir de 16 ans et jusqu'à l'âge de la retraite !

Si vous souhaitez en savoir plus, vous pouvez nous envoyer votre CV et lettre de motivation à : enfantsdulaveron@orange.fr ou par téléphone au 03 81 69 29 84.

Donnez une seconde vie à vos objets inutiles

En continuité avec notre projet sur l'écologie, nous recherchons des objets du quotidien (ustensiles de cuisine, boîtes, caisses, tables et chaises pliantes, objets qui roulent, s'ouvrent et se ferment, télécommandes, téléphones ou ordinateurs hors-service...) et bien d'autres encore, la seule limite étant pas d'objet coupant ou pouvant se briser facilement.

Si vous faites du tri chez vous, pensez à nous ! Ces objets alimenteront notre « boîte à jeux », offriront des heures de jeux aux enfants en leur permettant de développer leur imaginaire et une fois rendus inutilisables, seront amenés en déchetterie pour recyclage. Vous pouvez déposer vos objets au périscolaire du lundi au vendredi de 7h à 18h30, que vous soyez usagers de la structure ou non.

Recyclage : Vous faites du tri ?
Vos objets inutiles peuvent retrouver une seconde vie auprès des enfants !



Pour rappel : La structure est accessible à tous les enfants de 3 à 12 ans, ayant des besoins de garde ou des envies de loisirs. Nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 7h à 18h30, y compris le mercredi et pendant les vacances.

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements ou inscriptions : 03 81 69 29 84

enfantsdulaveron@orange.fr

Vous pouvez également visiter notre site internet :

famillesrurales.org/les-enfants-du-laveron

Pour l'équipe d'animation,
Sylvie Gaille, Directrice

ARLEQUIN ET COLOMBINE

UNE NOUVELLE ÉQUIPE AUX RÊNES DE L'ASSOCIATION !

2021 est l'année du passage de flambeau entre la présidente sortante Adeline LIEBAUX et Aurore BERAU, qui reprend la succession. Une nouvelle équipe dynamique et motivée, élue lors de l'assemblée générale du 12 octobre dernier, s'attachera à continuer à faire vivre cette association essentielle dans la vie de notre école.

Nous remercions chaleureusement toute l'équipe sortante pour leur important travail mené depuis plusieurs années dans le but de récolter des fonds pour financer des sorties culturelles et sportives pour le plus grand bonheur des enfants.

Malgré le contexte sanitaire, la nouvelle équipe espère relancer les nombreux événements conviviaux afin de permettre aux parents, enfants et familles de se retrouver.

Nous en profitons pour lancer un appel à tous les parents qui ont sûrement pleins d'idées et qui souhaitent nous rejoindre. N'hésitez pas à venir nous rencontrer et à participer aux différentes manifestations.

Pour l'année 2021-2022, nous proposons en festivités :

- Vente de chocolats pour Noël
- Mars 2022, la Boum de carnaval
- Pour clôturer l'année en juin, la Kermesse de l'école et sa Tombola



Et toujours la récolte des journaux et publicités tout au long de l'année (voir notre zoom ci-contre).



LA RÉCOLTE DE JOURNAUX

- **Local des Granges - Narboz :** le dépôt est libre au lieu indiqué sur le plan



- **Local de Sainte-Colombe :** permanence le matin chaque premier samedi du mois



Afin de nous aider au mieux à organiser cette collecte, nous vous demandons de :

- bien trier vos journaux
- pas de plastiques, pas de fer, pas de cartons
- empiler et déposer proprement

L'équipe Arlequin et Colombine vous remercie

- ORGANISATION DE L'ÉCOLE DE NOS 2 VILLAGES -



DITEP DES GRANGES

EN CHEMIN VERS L'INCLUSION

Le DITEP (Dispositif intégré de l'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique) des Granges-Narboz, géré par l'ADDSEA, accueille 32 enfants, adolescents et jeunes adultes présentant des difficultés psychologiques dont l'expression perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Malgré des potentialités intellectuelles et cognitives préservées, ils sont engagés dans un processus handicapant.

Une équipe interdisciplinaire et complémentaire

Pour chaque enfant, adolescent ou jeune adulte, l'équipe interdisciplinaire co-construit un projet personnalisé d'accompagnement autour de 3 dimensions (éducative, thérapeutique et pédagogique).

Équipe éducative : éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs et éducateurs sportifs. Les maîtresses de maison et les veilleurs de nuit contribuent à la fonction éducative. Les jeunes accueillis bénéficient au quotidien de temps éducatifs et d'activités.

Équipe thérapeutique : une psychologue et une psychomotricienne. Elles rencontrent régulièrement les jeunes accueillis suivant leurs besoins.

Équipe pédagogique : un enseignant spécialisé et une enseignante interviennent dans le cadre des Unités d'enseignement

- CLEX : Classe externalisée au sein du collège Lucie Aubrac
- Unité d'Enseignement primaire au sein de l'ITEP des Granges

Les modalités de scolarité sont diversifiées pour faciliter le maintien ou le retour à l'école, l'accès à un centre de formation ou les immersions en entreprise.

Différentes modalités d'accompagnement

Pour chaque enfant, adolescent et jeune adulte en fonction de ses besoins et de leur évolution, trois modalités d'accompagnement peuvent être proposées :

- Intervention ambulatoire sur les lieux de vie : SESSAD.
- Accueil de jour : externat, semi-internat à temps plein, séquentiel ou temporaire.
- Accueil de nuit : internat pouvant être décliné à temps complet, de semaine, séquentiel.

Ces 3 modalités d'accompagnement sont déclinables, réajustables et peuvent se combiner en fonction du projet personnalisé d'accompagnement.

Une bulle créative au DITEP

Depuis 2 ans, le DITEP des Granges-Narboz propose un atelier de création artistique. L'objectif est de faire émerger la créativité des enfants et adolescents. Cette activité leur permet de se révéler, de s'exprimer, de se canaliser et d'être valorisés dans leur travail créatif. Des temps individuels ou en binôme sont proposés chaque semaine, comme une bulle, un temps rien que pour eux où ils peuvent se laisser aller à leur créativité.

Un travail a été réalisé en calligraphie contemporaine, les jeunes ont pu s'initier à diverses techniques calligraphiques, découvrir d'autres écritures (japonaise, arabe, indienne...). Ils ont également pu inventer une écriture qui



ne soit pas lisible mais juste esthétique. Il se sont essayés à l'utilisation de nouveaux outils d'écriture (plume, colapen, parallèle pen, tire ligne, calame) et à l'encre de chine. Des jeunes, pour qui écrire était très laborieux, ont pu progressivement se laisser aller dans leur geste graphique. Et ainsi, voir l'écriture comme une possibilité artistique d'expression et non plus comme une contrainte.

Pour aller plus loin, afin de favoriser l'ouverture culturelle et de se familiariser avec l'art, des visites de musées et d'expositions sont organisées avec l'enseignant. Nous collaborons avec les musées locaux pour le moment et nous sollicitons ponctuellement l'intervention de médiateurs culturels.



En juin 2021, une première exposition a été organisée avec les enfants afin de présenter leur travail et mettre en lumière leurs compétences. Ce fut une belle expérience que nous espérons pouvoir renouveler.

Mathilde

LES ANCIENS COMBATTANTS

Après 49 années de présidence, Bernard CHARMIER, ancien combattant d'Algérie, dévoué au sein de l'association des anciens combattants des Granges-Narboz, a décidé de passer le flambeau. Son action et sa constance ont grandement contribué à sa pérennité. Qu'il en soit chaleureusement remercié au nom de tous.

Après ceux de 14/18, 39/45 et Indochine, conflit qui a enregistré le dernier mort de la commune, quatorze anciens combattants peuvent encore se prévaloir de ce titre honorifique pour service rendu à la nation en Afrique du Nord.

Par bonheur, nous n'enregistrons aucun décès cette année.

Perpétuer leur passé militaire n'est en rien faire l'apogée de la guerre, des conflits qui ont entraîné tant de souffrance, mais c'est faire honneur à leur sacrifice d'une vie, d'une blessure ou plus simplement d'un temps donné au plus fort et aux plus belles années de leur jeunesse.

Avoir vingt ans hier, c'était comme aujourd'hui vouloir vivre pleinement ces instants dans l'insouciance de la liberté. Ils avaient cet âge dans les années 1954-1962 pendant lesquelles ils ont sacrifié pour la plupart 28 mois de ces belles années, consignés qu'ils étaient, loin de tout et de tous, dans l'espoir et l'impatience de retrouver le cours normal de leur vie.

Au retour, seuls, sans aide ni secours, ils reprendront le chemin du travail avec la volonté de ceux qui avaient le goût de l'effort.

Le devoir de mémoire qui est ainsi entretenu nous renvoie aux familles laissant partir un fils pour des contrées lointaines et des temps incertains, maintenus ou rappelés au service national.

Je pense tout particulièrement aux mamans, trait de liaison avec leur fiston, rédigeant lettres et confectionnant le colis qu'elles étaient périodiquement autorisées à envoyer.

Aussi je me réjouis aujourd'hui d'accueillir, parmi l'amicale, Hermance JAVAUX, porte-drapeau âgée de 15 ans et qui à mes yeux honore l'œuvre



de toutes ces mamans soucieuses de voir un jour le retour du fils chéri.

En leur nom : merci ! C'est un bel hommage rendu par son action à celles qui ont été trop souvent oubliées, silencieuses, ignorant leurs craintes et leurs souffrances.

Notre ami Gaby TYRODE, ancien porte-drapeau fidèle et présent depuis 15 années, ne peut qu'être fier de son dévouement.

Ces deux années passées dans le souci de cette épidémie ont réduit à néant les actions festives de l'amicale mais pas celles des commémorations, même en comité restreint.

Ces anciens-là sont passés de consignés dans les casernes à quelques années plus tard, celui de confinés dans leurs logis, sans bruit ni lamentation.

Comme je le disais en préambule, le chiffre s'étirole au fil des ans, ne laissons pas ces périodes sans souvenirs et souhaitons que la liste des anciens combattants ne puisse jamais reprendre une courbe ascendante.

Bernard TOURNIER
Président de l'Association
des Anciens combattants.

CLUB « LA BELLE VIE »

Après un temps que tout le monde a trouvé bien long, nous retrouvons un peu de liberté suite à la pandémie qui a bouleversé nos habitudes. Mais ne crions pas victoire ! Malgré tout, nous avons décidé de reprendre nos activités.

Depuis le 5 octobre, les habitués ont repris le chemin de la salle « Aubergine » pour les traditionnelles parties de tarot qui se déroulent dans la joie et la bonne humeur. Chacun d'entre nous étant heureux de se retrouver en bonne forme.

C'est avec plaisir que nous avons accueilli trois nouvelles recrues : Mrs Jean-Paul Marguet déjà inscrit au Club, Paul Bourdin et Jacques Chenevez, nouvel habitant des Granges-Narboz. Mais la salle est grande, il y a encore de la place pour les personnes qui désireraient nous rejoindre, en précisant bien que le PASS SANITAIRE EST OBLIGATOIRE.

Avant de se quitter, une petite collation est offerte aux participants mais nous acceptons aussi les personnes qui voudraient se joindre à nous pour ce petit moment de détente en n'oubliant pas de remercier celles qui apportent les gâteaux, toujours bien appréciés.

Malheureusement, nous avons perdu plusieurs membres, fidèles du Club : M. François Bourdin, Mmes Rose-Marie Paris et Yvonne Ugolini en 2021 et



Mmes Henriette Charmier et Mauricette Fantoli en 2020. Nous présentons nos très sincères condoléances à toutes ces familles.

Madame Nicole Jeannier ne désirant plus assurer la fonction de trésorière du Club, c'est monsieur Bernard Tournier qui a accepté de prendre sa succession. Nous le remercions vivement.

Pour la troisième fois, nous avons organisé un concours de tarot avec la commune de Sainte-Colombe le lundi

15 novembre 2021 qui a attiré beaucoup de joueurs venant des communes alentours. Doté de nombreux lots, ce concours remporte toujours un grand succès.

Nous souhaitons à toutes et à tous une bonne année et une bonne santé en espérant que la pandémie ne sera plus qu'un mauvais souvenir.

Le Président,
Georges VIEILLE

FULL CONTACT PONTISSALIEN

Pierre et Mohamed ont le plaisir de vous accueillir à la salle des fêtes des Granges-Narboz pour découvrir en initiation ou perfectionnement le full contact (boxe américaine).

Les séances d'entraînement ont lieu les :

- Mardi de 19h à 21h
- Mercredi de 18h30 à 20h

Nous vous rappelons que le pass sanitaire est obligatoire.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au 06 45 37 57 95 ou par e-mail à fullcontact.pontissalien@gmail.com

Au plaisir de vous compter parmi nous.



SKI-CLUB

L'année 2020/2021, dans un contexte de crise sanitaire, a conduit notre association à annuler nos deux plus grosses manifestations : les feux de la Saint-Jean et la Nuit du cross. Par conséquent, pas de recettes nouvelles.

En revanche, la pratique du ski de fond étant autorisée pendant cette période de confinement, le site des Granges-Dessus a été mis en valeur grâce à un excellent enneigement durant les mois de décembre 2020 et janvier 2021 et à l'investissement des membres du comité pour la vente des redevances, dès lors que le pisteur était occupé sur les pistes. Notre implication a permis, en partie, de convaincre la CCGP à investir dans un nouveau dameur.

La saison 2021/2022 s'annonce plutôt bien. Les ventes des redevances annuelles sont en augmentation (plus de 240). Un nouveau pisteur, en la personne de François JAVAUX, bien connu à Sainte-Colombe, s'occupera pendant toute la saison hivernale du traçage des pistes, qui, pour certaines, connaissent un parcours modifié. Nous l'en remercions par avance.

La neige est tombée en abondance ces jours derniers. Toutes les conditions sont réunies pour la pratique du ski, les promenades en raquettes... ou tout simplement pour passer un bon moment en famille sur le site des Granges-Dessus.

En l'absence de manifestations, pas de rentrées d'argent ces deux dernières années, les ressources de l'association diminuent fortement. Aussi, le ski club compte sur vous et sur votre participation aux prochaines animations que



sont les feux de la Saint-Jean et la Nuit du cross et qui, je l'espère, pourront se dérouler dans de bonnes conditions.

Bien sûr, nous avons toujours besoin de bénévoles et c'est avec plaisir que nous vous accueillerons au sein du ski club.

Je tiens à remercier tous les bénévoles, les Mairies des Granges et Sainte-Colombe pour leur soutien au maintien du site nordique des Granges-Dessus et la CCGP pour les investissements réalisés.

Pour vous renseigner sur les animations à venir, vous pouvez vous connecter sur le site <http://skiclub.e-monsite.com> ou nous contacter par email à skiclub@laposte.net.

Les membres du ski club et moi-même vous souhaitons une très belle année.

Nicolas MARGUET

GRANGES GYM

Cette année 2021, les séances de gym ont débuté le 19 septembre pour les raisons que chacune et chacun connaît.

Nous avons trouvé un nouveau coach dénommé Loïc qui dépend du club « L'étage Sport Club ».

Les horaires sont toujours le mercredi de 20h30 à 21h30, à la salle des fêtes. Les cours de gym ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires.

À ce jour, nous sommes une vingtaine d'adhérentes, mais nous sollicitons toujours la venue de nouvelles personnes avec joie.

Il est possible d'intégrer le groupe en cours d'année, la cotisation sera calculée au prorata temporis.



Les comptes pour l'instant sont en équilibre grâce au nombre d'adhérentes et aux subventions de la mairie des Granges et de Sainte-Colombe que nous remercions.

L'association Granges Gym et moi-même vous souhaitons une très bonne année 2022.

Evelyne BROCHET,
Présidente

« LA VOIX DES COLLINES » LES GRANGES - SAINTE-COLOMBE

Après presque deux années d'interruption suite à la pandémie qui a bouleversé nos habitudes, la chorale a repris ses répétitions tous les lundis soir à 20 heures, soit à l'église pour les chants religieux, soit à la salle Aubergine pour les chants profanes.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir trois nouvelles recrues qui renforcent confortablement le groupe et qui apprécient l'ambiance qui règne au sein de notre chorale. Alors, pourquoi pas vous ? N'hésitez pas à franchir le pas, vous serez les bienvenus(e)s.



Comme chaque année, nous vous donnons rendez-vous pour notre traditionnel concert le SAMEDI 26 FÉVRIER. Nous vous attendons nombreux pour

découvrir notre programme de chants, déguster une délicieuse fondue savoyarde et passer une agréable soirée dans la joie et la bonne humeur.

Nous vous souhaitons une bonne année et une bonne santé.

La Présidente,
Isabelle BOURDIN

LES SPLIT

Voilà, l'année 2021 est finie, mieux que 2020 mais encore loin de ce que l'on attendait. Cette année encore, la Fête de la musique et notre apéro-concert n'ont pas pu avoir lieu, trop de contraintes étaient demandées. Nous avons pu organiser, un peu dans la précipitation, une animation le 13 juillet. Comme d'habitude, l'entrée était gratuite et les quelques 120 personnes ont pu s'amuser et danser.

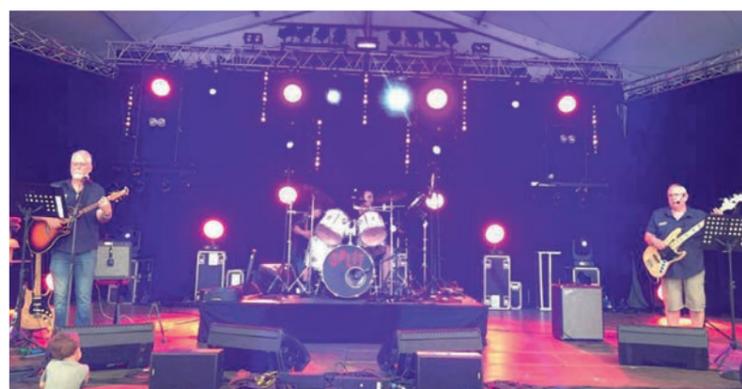
Le 20 novembre, nous avons eu le privilège de jouer en avant-première devant les Celts Keys à Doubs lors d'un concert organisé par le comité des fêtes. Merci à eux d'avoir pensé à nous.

Encore une fois, nous voulons remercier les personnes qui nous entourent et qui n'hésitent pas à prendre sur leur temps libre pour venir nous donner un coup de main. De même, nous remercions les habitants des Granges qui nous suivent dans les animations où nous nous produisons, merci de votre confiance.

Pour 2022, vous pouvez noter, si le Covid veut bien nous laisser tranquille, le 26 mars pour notre apéro-concert, et bien sûr, autour du 21 juin pour la Fête de la musique.

En attendant des jours meilleurs, nous vous souhaitons une heureuse année 2022.

Les Split



HALTÉROPHILIE PONTISSALIENNE

Il s'agit d'une nouvelle association créée cet été, dans le cadre d'un projet professionnel de 2 étudiants en préparation physique, ayant comme objectif de promouvoir la discipline de l'haltérophilie.

Qu'est ce que l'haltérophilie ?

Il s'agit d'un sport mobilisant de nombreuses qualités et capacités. Cette discipline olympique consiste à soulever des poids grâce à la maîtrise d'une technique spécifique, alliant vitesse d'exécution, souplesse, coordination et équilibre. Deux mouvements sont appris : l'Arraché et l'Épaulé-jeté.



Notre club propose 2 créneaux d'entraînement de 17h à 18h30 et de 18h30 à 20h les lundi, mercredi et vendredi, au 4 Grande Rue, 25300 Granges-Narboz, dans les locaux de la Box CrossFit Pontarlier.

Cette discipline est ouverte à tous publics, au plus débutants comme au plus expérimentés, dès le plus jeune âge. N'attendez plus et venez découvrir ce sport et rejoindre nos licenciés loisirs et compétiteurs. On se retrouve sous les barres !

Prune BLONDEAU

ACCA GRANGES-NARBOZ

L'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) des Granges-Narboz compte actuellement 22 chasseurs.

Avant le début de cette nouvelle saison 2021-2022, les chasseurs ont réalisé divers travaux :

- Au printemps, nous avons rebouché les trous occasionnés par les sangliers dans les champs des agriculteurs, bien sûr avec leur accord (les racines servant de nourriture aux sangliers).
- Nous avons remis en place et en état des parkings de chasse. (Pour info : les parkings de chasse restent à la disposition de toutes et tous, chasseurs ou non).

Au sein de notre ACCA, les sociétaires ne pratiquent pas tous la même chasse :

- La chasse aux sangliers et aux chevreuils se déroule uniquement en battue et en équipes. (Pour cette saison, l'ACCA compte 3 équipes donc 3 battues différentes peuvent se dérouler en même temps).
- Les autres espèces « chassables » peuvent être chassées individuellement (lièvres, bécasses, canards, faisans...).

Pour terminer, nous avons pu constater cette saison que le sanglier était bien présent sur la commune, mais en ce qui

concerne le chevreuil, on constate par contre, une baisse évidente et significative et cela, depuis quelques années déjà. Le bilan de la saison 2021-2022 se fera après la fermeture de la chasse, prévue le 28 février 2022.



Je vous souhaite, ainsi que tous les membres du bureau de l'ACCA, à toutes et à tous, une heureuse année 2022 et une très bonne santé... Prenez soin de vous.

Le Président,
P.M. BERTIN

PÉTANQUE GRANGEARDE



Une seconde année perturbée par les conditions sanitaires mais durant laquelle nous avons réussi à organiser nos manifestations.

Nous avons repris par une journée « Portes ouvertes » le samedi 3 juillet, l'occasion de faire découvrir tout au long de la journée nos nouvelles installations. Un concours en doublettes formées réservé aux habitants des Granges et de Sainte-Colombe s'est déroulé l'après-midi.

Le dimanche 30 août fût l'occasion de renouer avec notre traditionnel « Tournoi de l'amitié ». Cette 19^e édition a rassemblé 28 triplettes. Quel plaisir pour nous de pouvoir à nouveau organiser cette manifestation dans une ambiance toujours convi-

viale. L'équipe « Team Top Climat » composée de Mickael Fontaine, Marc et Jean-Charles Lepeule a remporté ce tournoi en battant en finale l'équipe « Des Associés » composée de Jacky Barret, Pierre-Jean Droz-Barthelet et Jean-Louis André. Comme à l'accoutumée, toutes les équipes ont été récompensées grâce à la générosité de nos nombreux sponsors locaux.

Nous avons organisé un concours en semi nocturne le vendredi 17 septembre. Cette soirée s'est déroulée sous de très belles conditions climatiques. 38 doublettes se sont affrontées dans un très bon état d'esprit.

Les vide-greniers étaient de retour au village cette année. En effet, nous avons pris le relais d'une manifestation

organisée par le passé par l'association Gryama et son regretté président Patrick Morel. Pour une première, le nombre d'inscriptions a largement dépassé nos attentes. Malheureusement, le magnifique soleil présent la veille ne fût pas de la partie en ce dimanche 19 septembre. La pluie incessante ayant limité la fréquentation habituelle de ce genre de manifestation. Grâce au soutien de la municipalité, nous avons tout de même réussi à mettre une majorité d'exposants à l'abri sous les préaux de l'école. Qu'à cela ne tienne, nous souhaitons désormais renouveler l'expérience dans les années à venir.

À l'occasion de la sortie du Beaujolais nouveau, nous avons organisé une soirée le vendredi 19 novembre. Les amateurs de tripes ont pu se régaler.

Nos rassemblements ont dorénavant lieu les mercredis et samedis après-midi ainsi que les vendredis soir. Comme l'ensemble des associations, nous mettons tout en œuvre pour maintenir un tissu associatif au combien important dans la vie de nos villages. N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Le président, Gilles Jeannier

LES PÊCHEURS RELAX

Cette année qui se termine a été encore agitée avec nos animations qui n'ont pas pu toutes être réalisées. Malgré tout, vous avez été nombreux et nombreuses à répondre à l'animation « carnassiers ». C'est une première pour nous, en partenariat avec le magasin Territoire Pêche. Nous continuerons à faire découvrir la pêche gratuitement par des animations diverses.

2021 s'est terminée sur une très belle note, nous continuons toujours à toucher encore plus de monde. Les aménagements réalisés par la mairie pour pique-niquer sur la zone de l'étang sont très prisés, un petit coin de nature et de calme si près de chez soi.

Les membres du bureau se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année et nous espérons vous retrouver en 2022 toujours aussi nombreux.

Afin de pouvoir échanger avec vous et partager les plus belles prises, vous pouvez nous retrouver sur notre page Facebook.

Jérémy CHANEZ

Président de l'Association Grangearde des Pêcheurs Relax



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- LONCHAMPT Jules le 26/01/2021
- VANNOU Estelle le 03/02/2021
- VANNOU Olivia le 03/02/2021
- COSGUN Ayden le 13/02/2021
- MONNIER Léon le 05/03/2021
- BEN AJMIA Mennel le 08/04/2021
- ANDRÉ Célestia le 11/04/2021
- FOULON Jaélie le 05/05/2021
- JACQUET Maddy le 16/05/2021
- HEIDET Élisabeth le 17/05/2021
- DENOVAL Ethan le 26/05/2021
- LAITHIER Elena le 27/05/2021
- BOISSIER Maé le 13/06/2021
- TISSOT Kézia le 20/06/2021
- MATIP Liyarn le 27/06/2021
- PARISOT Lou le 28/06/2021
- BARRAUX Elio le 04/10/2021
- MATHIEU Lorys le 10/10/2021
- PIERROT Louis le 24/10/2021

MARIAGES

- COLLARD Typhaine et STEMMER Mélissa le 31/07/2021
- MARGUET Stéphane et SAILLARD Cindy le 06/11/2021
- MENESTRIER Raphaël et ANGUENOT Nathalie le 11/12/2021

DÉCÈS

- BOURDIN François le 05/01/2021
- BOUTHIAUX Danièle le 22/01/21
- PARIS Rose-Marie le 25/02/2021
- UGOLINI Yvonne le 01/08/2021
- ARIOLI Denise le 01/12/21



LE RELAIS PETITE ENFANCE, C'EST QUOI ?

Le Relais Petite Enfance de Pontarlier est un service pour :

- Parents et futurs parents : informations sur les différents modes d'accueil et accompagnement pour les démarches liées à l'emploi d'un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e).
- Assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s : informations sur les droits et obligations du salarié(e), temps d'animation, soirées débats...

C'est un lieu ressource pour accompagner la relation assistant(e) maternel(le) agréé(e)/salarié(e) et parent/employeur, dès le début et tout au long de l'emploi (mise en place d'un projet d'accueil, explication du contrat de travail, droit et devoirs de chacun, accompagnement à la médiation en cas de litige...).

C'est un lieu de professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s et gardes d'enfant à domicile à travers des animations : éveil musical, bricolages, comptines, motricité, piscine...

Le Relais met à votre disposition les listes des structures d'accueil petite enfance, ainsi que la liste des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s indépendant(e)s actuellement en activité sur chacun de ses territoires. Cette dernière est remise à jour chaque semaine.



N'hésitez pas à revenir la consulter souvent, il se peut que de nouveaux renseignements apparaissent.

Comment nous joindre ? Le Relais vous propose :

- Une permanence téléphonique au 03 81 46 94 49
- Sans rendez-vous lors des permanences sur les communes extérieures
- Sur rendez-vous au CCAS de Pontarlier
- Une adresse email pour les questions diverses : relaispetiteenfance@ville-pontarlier.com

MÉDIATION ÉQUINE



Vous avez envie d'avancer dans votre vie, de vous libérer des poids, des schémas répétitifs? Oui, c'est possible avec la médiation équine.

Je suis Fanny ABDOUL RAGOUMANE, Praticienne en Thérapies Brèves avec le cheval qui vous accompagne dans mon cabinet aux Granges-Narboz.

C'est à travers mon expérience personnelle que j'ai découvert cette méthode et me suis spécialisée dans les constellations familiales.

C'est une méthode de thérapie familiale transgénérationnelle, créée dans les années 90, qui est basée sur la mise au jour de l'inconscient familial par le biais de jeux de rôles qui ont

le pouvoir de résoudre les difficultés et les conflits internes. Pourquoi le cheval ? Tout simplement parce qu'il a la capacité de vous montrer ce que vous avez à mettre en conscience afin de vous libérer de vos blocages ou schémas familiaux qui ne vous appartiennent pas.

Les séances se font soit de façon individuelle, soit en groupe, sous forme de jeux de rôle, avec ou sans les chevaux. Je vous amène à prendre du recul par rapport à la situation que vous vivez, afin que vous puissiez vous éveiller et prendre conscience de ce qui se joue devant vous.

Les indications sont nombreuses :

- Difficulté relationnelle dans votre couple/votre famille
- Conflits professionnels et/ou personnels
- Vous êtes sous l'emprise d'une personne...

Je mets à votre disposition des cartes de fidélité et des bons cadeaux. Pour plus de renseignements, contactez-moi au 06 63 53 77 29.

HISTOIRE D'ÉGOUTS

Jadis aux Granges-Narboz, chaque petite ferme avait creusé un puits pour récupérer l'eau nécessaire à la famille et au bétail. Mais la qualité de cette eau devint mauvaise car les eaux usées, mal drainées, s'infiltraient dans les nappes souterraines. Voilà plus d'un siècle que se posaient des questions sur l'hygiène publique et sur la qualité de l'eau, une prise de conscience plus affirmée pour l'évacuation des déchets et des liquides malpropres.

Chaque petite ferme possédait une fosse à purin et une place à fumier pour recevoir l'urine et les excréments des animaux ainsi que les déchets des jardins et de la cuisine. Malgré cet assainissement individuel, un égout, constitué de pierres tout venantes, traversait le village pour collecter les eaux-vannes et les égouts particuliers. Il débutait près de la porcherie Frelet puis drainait les latrines des cabanes « au fond du jardin ». Il réceptionnait les égouts des écoles, de l'église et de la laiterie. Puis les liquides souillés descendaient la pente douce des prés Dornier (rue des Myosotis) dans une rigole centrale pour s'épandre au marais des Embousoirs (après le terrain de pétanque). L'herbe de ce pré bénéficiait de ces engrais naturels. La dizaine de copropriétaires voulait profiter également de l'herbe grasse du début du champ. Aussi, ils l'avaient divisé en dix parcelles mais qui changeaient chaque année d'exploitation. Ainsi s'est constituée une division parcelaire tacite sur ce « pré qui tourne », spécificité originale des Granges !

Aux Granges-Dessous, les eaux pluviales s'écoulaient dans la doline du Vessieu près de la scierie, une petite mare y séjournait en permanence. Un égout en pierre drainait les eaux usées de la forge et des fermes voisines puis s'alimentait à l'abreuvoir. Ensuite, il passait à droite du pont du chemin de fer pour aller s'épandre dans un vaste terrain humide.



Les cuisines des paysans étaient équipées d'une belle pierre d'évier pour faire la vaisselle, son écoulement se vidait dehors par une goulotte. Mais les « relavures » chargées en restes alimentaires rendaient les cochons heureux. Une pompe à bras en fonte, fixée à la fenêtre, permettait d'avoir l'eau courante. Dans le fourneau à quatre marmites étaient brûlés tous les petits détritiques en tissu et en papier. Les casseroles remplies d'eau permettaient d'avoir de l'eau chaude en permanence.

À ce jour, rares sont ceux qui s'en souviennent. Les canalisations enterrées cachent les progrès de distribution mais le sous-sol est très vulnérable et un contrôle permanent doit s'appliquer.

Gérard PARROD

LE MONDE DES ABEILLES

Le saviez-vous ?

Les différentes tâches des abeilles de leur naissance à leur fin de vie :

- nettoyage des cellules
- soin du couvain
- construction des rayons
- stockage nectar et pollen
- gardiennage
- butinage



Vous voulez en connaître plus ? Vous pouvez rejoindre l'Association Apicole du Hauts-Doubs (API-HD).

API-HD a été créée début 2017 sous l'initiative de quelques stagiaires et leur formateur, stage de formation « débiter en apiculture » au CPIE du Haut-Doubs et autour du rucher école.



API-HD regroupe une soixantaine d'apiculteurs sur le département.

Les objectifs de l'association sont de permettre le développement d'une pratique respectueuse de l'abeille et de l'environnement, de permettre la mutualisation de matériel et les achats groupés, et enfin, de partager avec le grand public les connaissances autour de l'abeille.

Les différentes conférences et animations déjà réalisées à l'initiative d'API-HD :

- Les plantes mellifères
- Le Varroa et les traitements
- Lecture de la planche de vol
- Abeilles et pollinisation
- Les allergies au venin
- Se soigner avec les produits de la ruche des « médicaments » naturels.

Prochaine assemblée générale de l'association en février 2022, suivie d'une conférence (sujet en cours de validation).

Vous souhaitez mieux nous connaître et adhérer à API-HD, envoyer un email à assoapihd@gmail.com ou écrivez à API-HD, Mairie de la Rivière-Drugeon, 25560 LA RIVIÈRE-DRUGEON.





Journal d'information de la commune des Granges-Narboz,
imprimé à 600 exemplaires sur papier recyclé.

Rédaction : Raphaël CHARMIER, Gérard MAIRE, Claude MINARY, Marielle HENRIET,
Chantal BERTIN MOUROT, Gérard LAITHIER, Sophie VUILLEMIN, Cindy MARGUET,
Gérard PARROD, Christophe ROUSSET, L'école et Les associations.

Photographies : conseil municipal, les associations, habitants des Granges-Narboz.

Mise en page : emisir.com

Imprimeur : Imprimez moins cher, La Cluse-et-Mijoux.